

**CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS
DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^e CLASSE**

SESSION 2026

ÉPREUVE D'ETUDE DE CAS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Etude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 4 heures

Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : INGÉNIERIE, INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 26 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Vous êtes technicien principal territorial de 2^e classe au sein de la direction des systèmes d'information de la ville de Techniville (40 000 habitants). Vous êtes chargé de mission, rattaché au directeur des systèmes d'information.

Le maire souhaite s'engager dans une démarche de transformation digitale pour simplifier le pilotage et la gestion des projets, surveiller les budgets, suivre les performances des équipes et améliorer la communication et la collaboration entre les différents services municipaux.

Dans cette perspective, le directeur des systèmes d'information vous demande de proposer une solution d'outils collaboratifs afin de relever ces défis et ainsi permettre une réponse plus rapide aux usagers. Il souhaite par ailleurs que vous préconisiez, en tant que chef de projet, une méthode pour gérer ce projet.

Question 1 (3 points)

En quoi la mise en place d'outils collaboratifs permet de répondre aux enjeux de la transition numérique territoriale ?

Question 2 (8 points)

Persuadé que les solutions collaboratives se révèlent comme la réponse la plus adaptée aux besoins de Techniville, le directeur des systèmes d'information veut en optimiser la pratique.

- a) Vous rédigerez une note adressée à la direction des systèmes d'information (DSI) portant sur les outils collaboratifs au sein de l'organisation. (4 points)
- b) Vous expliquerez en quoi les solutions bureautiques traditionnelles ne répondent pas à l'ensemble des besoins collaboratifs et justifient le recours à des outils dédiés. (2 points)
- c) Vous préciserez les leviers permettant de garantir la bonne appropriation de ces outils par les utilisateurs et vous évoquerez les limites et points de vigilance liés à leur déploiement. (2 points)

Question 3 (4 points)

En vous appuyant sur les principes fondamentaux de la sécurité numérique, vous justifierez les types de solution que vous préconisez.

Question 4 (5 points)

Le directeur des systèmes d'information souhaite, à présent, entrer dans la phase de mise en œuvre opérationnelle de ce projet.

- a) Vous détaillerez toutes les étapes indispensables à la réalisation concrète du projet au sein de Techniville. (3,5 points)
- b) Vous présenterez le planning de réalisation de ce projet. (1,5 point)

Liste des documents :

Document 1 : « Répondre aux enjeux de la transition numérique territoriale » (extrait) - *cnfpt.fr* - 2025 - 1 page

Document 2 : « Outils collaboratifs : pour engager tous les employés », dossier de Bertrand Garé, Rédacteur en chef - *L'informaticien n°237* - Juin 2025 - 5 pages

Document 3 : « Qu'est-ce que le SecNumCloud ? » - *pro.orange.fr* - 15 mars 2024 - 2 pages

Document 4 : « Panorama des outils collaboratifs de l'université » - *numerique.univ-lorraine.fr* - 2025 - 2 pages

Document 5 : « Ces collectivités qui veulent s'émanciper des outils numériques US » - *lagazette.fr* - 7 avril 2025 - 2 pages

Document 6 : « Ville-la-Grand (74) fait le choix d'une alternative souveraine à Microsoft 365 » - *alliancy.fr* - 24 juin 2025 - 1 page

Document 7 : « Outils de travail collaboratifs : les 11 limites de la bureautique pour le contrôle de gestion » - *blog.intis.coop* - 8 juillet 2024 - 5 pages

Document 8 : « Comment Acollab facilite la collaboration au sein d'une collectivité territoriale ? » - *acollab.com* - 2025 - 2 pages

Document 9 : « Outils collaboratifs : la ville d'Évian en mode projet » - *lagazette.fr* - 13 juin 2022 - 3 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Dans un souci environnemental, les impressions en noir et blanc sont privilégiées. Les détails non perceptibles du fait de ce choix reprographique ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.

DOCUMENT 1

« Répondre aux enjeux de la transition numérique territoriale » (extrait) cnfpt.fr - 2025

Au CNFPT, la transition numérique est un des axes stratégiques de l'offre de formation. À côté de son accompagnement sur la maîtrise des outils bureautique et informatique, l'établissement a ainsi récemment développé son offre de services dans les domaines de transformation des SI et de l'inclusion numérique.

L'offre de service du CNFPT dans ce secteur se déploie dans trois dimensions : la maîtrise des nouveaux outils numériques, l'inclusion numérique des agents et des usagers et la transformation des systèmes d'information. En la matière, les besoins des collectivités territoriales sont importants car la transition numérique concerne tous les agents et tous les métiers, bien au-delà des quelques 13 400 agents des métiers des systèmes d'information.

Relever le défi de l'inclusion numérique

L'offre de services du CNFPT présente également un volet inclusion numérique. Au-delà de la question de l'accès au numérique, l'inclusion est liée aux connaissances, aux compétences et à l'attitude vis-à-vis du numérique. L'objectif étant de mener les individus en difficulté à un certain degré d'autonomie. Un enjeu de taille pour le CNFPT et les collectivités territoriales qui doivent former 100 000 médiateurs numériques territoriaux et 300 000 agents territoriaux en difficulté d'appropriation des usages des outils et services numériques. Pour accompagner les collectivités dans la transformation digitale, le CNFPT propose une offre inclusion numérique complète qui comprend des stages de formation, des webinaires, des séminaires en ligne, des ateliers de co-construction... et s'adresse aussi bien aux encadrants en prise avec des agents en situation d'illectronisme que les agents eux-mêmes.

Une offre bureautique et numérique renforcée

Afin d'accompagner les agents dans l'utilisation des nouveaux outils connectés et à l'acquisition des compétences et connaissances numériques, le CNFPT lance sa nouvelle offre bureautique et numérique. Celle-ci se compose de stages de « découverte de l'outil informatique et numérique » pour permettre à l'agent d'identifier les principaux composants périphériques et réseaux, de personnaliser et sécuriser son poste de travail, d'utiliser des applications. Les stages « Compétences bureautiques et numériques » sont adaptés au niveau de chaque agent et peuvent donner lieu à une certification. Enfin, un stage « Culture numérique » permet de définir la culture numérique et d'en comprendre les enjeux (risques, avantages, limites...) et de s'approprier la citoyenneté numérique.

Des SI qui contribuent à l'alignement stratégique de l'organisation territoriale

L'offre du CNFPT intègre les évolutions de l'organisation des Systèmes d'information et la transformation numérique. Celles-ci portent actuellement sur l'open data, la mise en conformité au RGPD et la valorisation et la maîtrise de la « data ou donnée » pour une meilleure gouvernance territoriale. L'établissement propose une grande diversité d'itinéraires de formation pertinents pour les informaticiens et les délégués à la protection des données DPO des collectivités : cadre chargé de production et supports, responsable de sécurité des systèmes d'information (RSSI), cadre chargé de projet études et développement des systèmes d'information... Tous ces parcours sont composés de modules actualisés en tenant compte des dernières évolutions des SI et des métiers. Les offres sur la sécurité informatique, virtualisation et ou supervision des réseaux informatiques et des équipements accompagnent inévitablement le développement des stratégies et des usages publics locaux. C'est pourquoi cette offre est également riche d'événements, journées d'actualité, séminaires en ligne ou webinaires, pour sensibiliser et informer les agents sur l'administration numérique territoriale, le RGPD, l'open data ou la gouvernance des SI... Certains de ces événements - comme les Rencontres territoriales « transformation digitale et sécurité informatique » du 21 juin dernier - sont organisés en partenariat avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ou le Secrétariat d'état au numérique dans le cadre du programme DCANT (développement concerté de l'administration numérique territoriale).(…)

« Outils collaboratifs : pour engager tous les employés »

Dossier de Bertrand Garé, Rédacteur en chef, L'informaticien n°237- Juin 2025

Un sujet essentiel pour les entreprises

Actuellement la collaboration est considérée comme essentielle dans la réussite des entreprises que ce soit pour les managers ou les salariés.

Elle reste cependant face à des défis majeurs qui tiennent plus de la structure hiérarchique des entreprises que de la technologie.

Une étude réalisée par Opinion Way au début de cette année pour Figma apporte des résultats sans appel : la collaboration est considérée comme essentielle dans la réussite des entreprises par une majorité des personnes dans l'entreprise. 87% des salariés et 90 % des managers partagent cet avis.

Leurs avis divergent cependant sur les attentes vis-à-vis des outils collaboratifs. Les salariés plébiscitent principalement le partage de documents (94 %) et la communication en temps réel (93 %), tandis que les managers apprécient davantage le suivi des tâches (95 %) et l'accessibilité à distance (93 %). Des fonctionnalités particulièrement utiles dans un contexte de télétravail croissant. Au bilan, ces outils permettent aux salariés de gagner 10 heures par mois dans leur travail en évitant les principaux problèmes rencontrés dans les entreprises en déficit d'outils collaboratifs. Cela compense les six heures perdues dans la recherche de la bonne information ou du fait d'un manque de communication. Ce sont principalement les salariés qui pointent ce manque, alors que les managers mettent en avant la résistance au changement des équipes. 20% de ces derniers considèrent d'ailleurs que les outils à disposition sont inadaptés. Les managers jeunes (30-39 ans) sont les plus nombreux à mettre en exergue ce point.

Les principaux défis relevés se concentrent sur les projets entre différentes unités de l'entreprise. Près de la moitié des salariés (49 %) signalent également des difficultés fréquentes dans les projets collaboratifs inter-unités. Six managers sur 10 indiquent que ces conflits entre équipes ont un coût pour leur entreprise.

Les fonctions attendues

Les salariés plébiscitent principalement le partage de documents (94 %) et la communication en temps réel (93 %), tandis que les managers apprécient davantage le suivi des tâches (95 %) et l'accessibilité à distance (93 %). Les deux publics prévoient aussi une augmentation du nombre des applications ou des sites web internes dans le but d'améliorer la collaboration.



Les outils de communication en temps réel comme slack viennent en tête des demandes.

Collaborer de partout

Malgré la volonté de faire retourner les salariés dans les locaux de l'entreprise, un mode de travail hybride s'est mis en place combinant présence sur site et télétravail. Ce mode hybride demande de pouvoir collaborer, communiquer de partout. De plus, les plans de digitalisation des entreprises renforcent cette tendance. Les éditeurs ont pris en compte ce changement depuis plusieurs années et les solutions disponibles sur le marché s'appuient quasiment toutes sur le Cloud et sont proposées sur abonnement par mois et à l'utilisateur. Il faut aussi prendre en compte le fait que les utilisateurs utilisent différents matériels et que le téléphone mobile devient un élément essentiel dans le travail de chacun. Les entreprises privilégient cette approche qui leur évite d'avoir à gérer l'infrastructure sous-jacente et lisse les coûts sur la durée. Autre avantage, les principaux outils du marché ont des intégrations solides avec les autres logiciels importants dans l'activité de l'entreprise comme la gestion de la relation client ou l'ERP (Entreprise Resources Planning) permettant ainsi un partage d'information plus fluide entre les services.

Le corollaire de cette approche est un renforcement de la sécurité des suites collaboratives. Qui dit ouverture vers le Cloud ou sur un SaaS, dit élargissement de la surface d'attaque possible. Les suites proposent donc désormais

Une domination sans partage

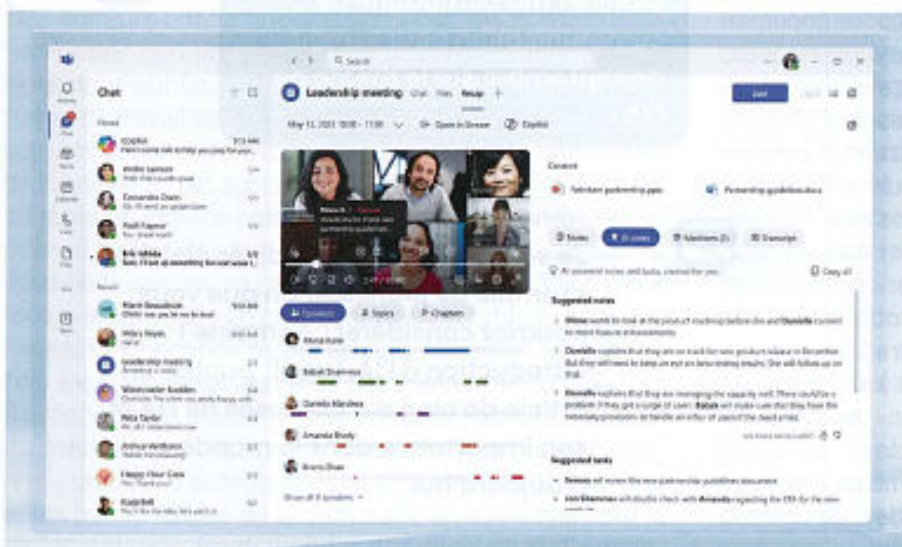
Bien que Teams soit désormais séparé d'Office 365, le logiciel domine outrageusement le marché. Suit Google Workspace qui devient quasiment une copie parfaite des fonctions développées par Microsoft. Viennent ensuite des outils provenant du grand public comme Zoom, Slack ou WhatsApp. Derrière, une multitude d'éditeurs ont ajouté des fonctions collaboratives dans leur logiciel ou proviennent d'une des fonctions comprises dans les logiciels de collaboration comme la gestion documentaire, la visioconférence...

Teams et Workspace profitent de plus d'un réseau de partenaires étendus ce qui multiplie la puissance commerciale de Microsoft et Google. Romain Lambert, directeur commercial chez NRX, une ESN spécialisée dans le Digital Workplace indique : « *historiquement, NRX a un parti pris qui est celui de Google. NRX a noué un partenariat avec Google dès 2005* ». Il ajoute : « *toutes les solutions proposent cette notion de communication que sont le chat et l'email, mais les clients viennent nous voir pour la collaboration au sens large avec le drive, le drive partagé. Ils réclament de plus en plus de simplicité et d'automatisation avec l'IA intégrée qui va leur permettre de gagner du temps et de la productivité sur des tâches récurrentes, de la création de contenu éditorial ou encore sur la partie Google Sheets, pour la facilité de créer des tableaux, de faire de l'analyse. Ces points reviennent de plus en plus chez les clients qui viennent nous voir et qui veulent des outils tout intégrés qui leur permettent de gagner énormément de temps. Ils viennent nous voir pour la philosophie de Google et le tout intégré. Il n'y a pas que Google Workspace, il y a aussi Google Cloud, Google Meet, déjà intégrée dans Google Workspace, la force est le tout intégré. A partir d'un seul point d'entrée, vous avez tous vos outils au même endroit de manière sécurisée. Vous gérez plus simplement les identités, les accès* ». De plus, « *Les salariés connaissent déjà les solutions à titre perso, ce qui permet de gagner du temps, et ils les utilisent dans l'entreprise, ce qui permet des gains de productivité. Les réunions sont écourtées, plus efficaces, mieux préparées.*

Tout le monde est au même niveau. Des fonctionnalités de résumé permettent de rebondir sur une réunion si on a raté le début, ou d'avoir une synthèse si on a été absent. Le partage d'information est qualitatif et très rapide. Les comptes-rendus, la to-do list, les actions à faire, le qui fait quoi, peuvent être synthétisés très rapidement. Aujourd'hui, les clients sont très attentifs à la confidentialité et la sécurité des données et nous challengent sur cette partie. La sécurité fait partie des conditions de validation d'une solution. Google n'est plus à tester sur la sécurité et nous sommes force de proposition sur cette partie, nous avons des réponses à toutes les problématiques. Chrome est optimisé de manière régulière ».

D'autres éditeurs comme Progress développent des produits compagnons des grandes suites comme Teams ou Office 365. Son produit Sharefile permet désormais la coécriture en temps réel dans Microsoft Word, Excel et PowerPoint, ce qui permet aux équipes de collaborer sans effort sur des fichiers volumineux et complexes tout en minimisant les conflits de versions. Les clients bénéficient également de limites de taille de fichier étendues, prenant en charge des documents jusqu'à 100 Mo dans Word et Excel et 2 Go dans PowerPoint via Office Online. Cela favorise ainsi une collaboration fluide sur des présentations haute résolution, des modèles financiers détaillés et d'autres contenus professionnels essentiels. Optimisée par l'IA et centrée sur les documents, la plateforme de collaboration ShareFile est conçue pour aider les entreprises de toutes tailles à simplifier le partage de documents. Ceci grâce à une sécurité renforcée pour mieux protéger les données sensibles et favoriser la collaboration entre clients et équipes. Pour les entreprises qui recherchent une efficacité accrue dans leurs processus de collaboration documentaire, l'intégration optimisée de la plateforme avec Microsoft 365 élimine les obstacles courants et favorise la coécriture sécurisée et en temps réel de documents importants. Ce qui simplifie le travail et augmente la productivité.

Pour sa part, Wats, éditeur de logiciels spécialisés dans le partage de connaissances, a lancé une nouvelle version de son application qui permet aux utilisateurs de trouver rapidement l'information dont ils ont besoin, de capitaliser sur les questions-réponses et contributions de leurs collègues et de manager facilement l'accès et le partage d'information entre les équipes Teams. Les utilisateurs ont la possibilité d'accéder à toutes les connaissances de leur organisation grâce à un moteur de recherche intégré et directement connecté aux bases de données (Microsoft 365, métiers, externes) et aux outils de leur entreprise. Les collaborateurs peuvent également devenir des contributeurs et alimenter l'intelligence collective en partageant leur expertise à travers leurs équipes Teams et des questions-réponses.



Teams domine sans partage le marché de la collaboration.

La partie administration permet aux managers d'attribuer les mots clés aux équipes Teams, afin que les bonnes personnes soient sollicitées lorsqu'un collaborateur a besoin d'une information sur un sujet précis. Cette partie comporte désormais un volet « Statistiques » qui permet aux managers de mesurer l'implication des collaborateurs (nombre total d'utilisateurs, nombre de questions posées par équipe), et surtout de connaître quelles sont les thématiques récurrentes abordées entre les équipes. Disponible sur la marketplace de Teams, la solution se positionne comme un add-on de la suite de Microsoft.

L'IA omniprésente

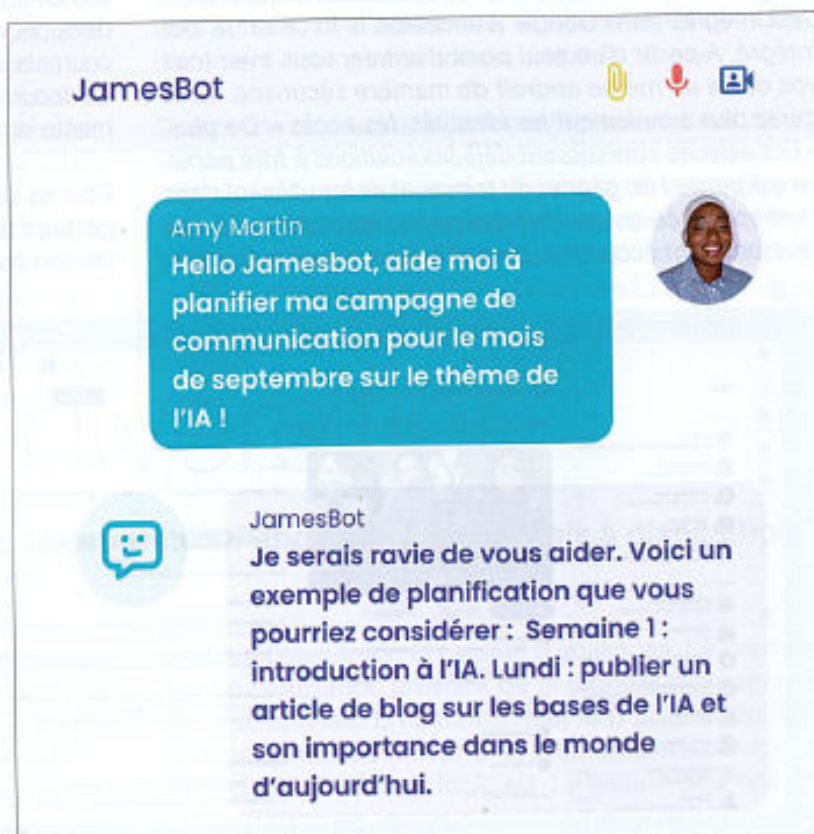
En quelques mois, toutes les suites du marché se sont dotées d'agents IA ou de fonctionnalités d'intelligence artificielle. Copilot chez Microsoft est souvent par défaut sur tous les postes de travail. Les employés travaillant dans un environnement Google bénéficient de Gemini qui s'enrichit régulièrement de nouvelles fonctions. Récemment, Slack a lui aussi basculé avec une intégration poussée avec Agentforce de Salesforce. Alors que Slack structure le travail autour des conversations, par équipe, par projet ou par sujet, Salesforce repose sur les enregistrements clients comme les comptes ou les opportunités. En réunissant ces deux approches au sein d'une plateforme unifiée, collaborateurs et agents peuvent coopérer de manière fluide, où qu'ils soient, avec un contexte partagé et une vue en temps réel du client. C'est une nouvelle façon de travailler, où tout se passe au cœur de la conversation : les données et les bonnes personnes se rejoignent au moment opportun pour accélérer décisions et actions. Slack occupe désormais une place centrale, bien au-delà de son rôle d'application de collaboration, en devenant le véritable système d'exploitation du travail en entreprise : un espace où collaborateurs et agents numériques conjuguent leurs forces. Les canaux Salesforce transforment les enregistrements CRM en conversations dynamiques, enrichies par l'IA et mises à jour en temps réel. En connectant des éléments clés comme les comptes, les opportunités ou les objets personnalisés aux échanges dans Slack, la collaboration s'intègre directement dans l'interface Salesforce. Bidirectionnels et accessibles depuis les deux plateformes, ces canaux offrent aux équipes un espace unifié pour éliminer les silos, fluidifier les échanges et agir rapidement, sans avoir à jongler entre les onglets ni à chercher les dernières informations. Ces canaux assurent la synchronisation entre les collaborateurs humains et les agents numériques grâce à l'intégration native d'Agentforce. Les autorisations étant automatiquement héritées de Salesforce, une seule authentification suffit pour permettre aux équipes de collaborer de manière sécurisée et conforme, aussi bien dans Salesforce que dans Slack. Lorsqu'ils

disposent des autorisations nécessaires, les agents IA via Agentforce peuvent accéder à des conversations Slack spécifiques, leur offrant le contexte nécessaire pour agir de manière plus pertinente et ciblée. Agentforce peut ainsi prendre part aux échanges, résumer les points clés et intervenir au nom de l'équipe, rendant les agents numériques plus efficaces et utiles, et accélérant considérablement la prise de décision.

Une réaction souveraine

Face à ces mastodontes, des éditeurs font le choix de se présenter comme des alternatives. JamesSpot, Cheops Technology, Jalios et d'autres mettent en garde les utilisateurs sur les risques qu'ils prennent sur les suites d'origine américaine. Ainsi, Mail in France de Cheops était à l'origine une simple application de messagerie. Depuis, avec des partenariats et des logiciels open source, la solution est devenue une vraie suite collaborative qui comprend agenda, contacts, tâches, chat, visio et drive. La solution est compatible avec Outlook ainsi que la plupart des messageries présentes sur le marché, et est hébergée et opérée par un acteur souverain. La solution se veut hautement sécurisée avec la sécurisation des mails entrants et sortants par une protection antivirus et antispams. Elle est protégée contre les attaques de déni de services, compatible avec la double authentification et supervisée par le SOC de l'ESN. La sauvegarde est externalisée hors site.

Jamespot a été encore plus loin avec le projet Collabnext qui propose une suite bureautique collaborative et une stack Cloud complète, souveraine et 100 % made in Europe. Inscrit dans le cadre du plan France 2030,



JamesBot

Amy Martin
Hello Jamesbot, aide moi à planifier ma campagne de communication pour le mois de septembre sur le thème de l'IA !

JamesBot
Je serais ravie de vous aider. Voici un exemple de planification que vous pourriez considérer : **Semaine 1 : introduction à l'IA. Lundi : publier un article de blog sur les bases de l'IA et son importance dans le monde d'aujourd'hui.**

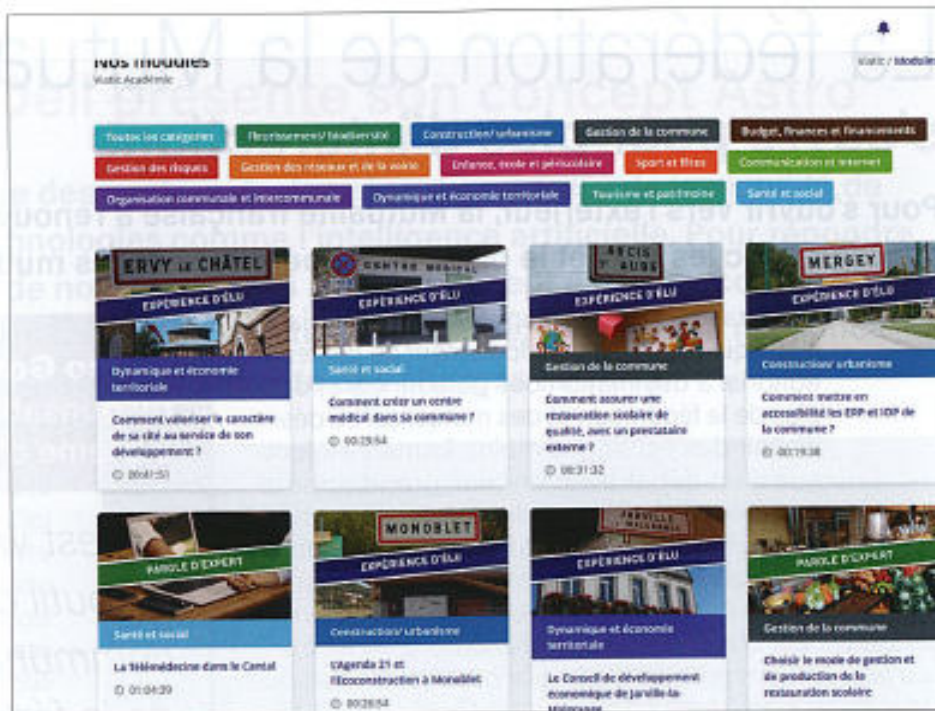
Jamespot se dote lui aussi d'agents IA, les extrabots.

ce projet vise à renforcer la compétitivité numérique française en offrant une alternative innovante et sécurisée aux solutions non européennes. Disponible en Freemium pour favoriser une adoption rapide, CollabNext veut incarner une avancée décisive dans l'ambition de garantir une souveraineté numérique aux organisations européennes tout en répondant à leurs besoins spécifiques de collaboration et de conformité. Jamespot est chef de file du projet avec comme partenaires : Wallix, Alinto, Glowbl, Clever Cloud, Datakeen, France Labs, Xwiki, ENS Paris-Saclay et Outscale. La phase 2 de CollabNext se distingue par une intégration globale et souveraine d'un environnement Cloud couvrant les trois piliers technologiques : IaaS (Infrastructure as a Service), PaaS (Platform as a Service) et SaaS (Software as a Service). Conçue en conformité avec le référentiel SecNumCloud 3.2 de l'ANSSI, cette offre garantit un niveau de sécurité et de fiabilité optimal.

Wire et Cloud Temple développent une suite similaire. Wire édite une plateforme collaborative sécurisée, utilisée par 1 800 organisations sensibles et certifiées par l'Office fédéral allemand de la sécurité des technologies de l'information (BSI) qui, dorénavant, sera hébergée sur les infrastructures de Cloud Temple. Cette nouvelle plateforme collaborative s'adresse aux organismes publics, secteurs réglementés et infrastructures vitales, qui recherchent une solution européenne, hermétique au droit extraterritorial notamment. En d'autres termes, une alternative à Teams (Microsoft), Slack (Salesforce) et autres solutions étrangères.

Des suites verticalisées

Des éditeurs ont fait le choix de préconfigurer des solutions pour certains secteurs d'activité, en premier lieu le secteur public. PiloterMaCommune.fr est une plateforme de travail collaboratif en ligne destinée aux maires, adjoints et conseillers de petites et moyennes communes de France. Elle est accessible sans téléchargement et réunit dans un espace convivial de nombreux outils conçus pour aider les élus à réussir leur mission : un tableau de bord de la commune permet de suivre, en un coup d'œil, toutes les priorités en cours, passées et futures, ainsi que l'impact des actions réalisées ; un référentiel « *métier de l' élu local* » permet aux élus d'identifier l'ensemble des thématiques à traiter, et de s'impliquer dans les projets du mandat en fonction de leurs compétences et intérêts ; un outil d'autodiagnostic présente les points forts et les points faibles de la commune en s'appuyant sur la réglementation, les demandes des citoyens et des comparaisons avec d'autres communes.



Une vue de la page d'accueil de la solution piloteur ma commune.

La solution se complète d'un outil de gestion des projets, qui permet à tous les élus et agents de participer aux projets et actions selon leur mandat, de collaborer à distance et d'avoir une traçabilité des actions effectuées et d'une liste de tâches et un planning, accessibles par chaque membre de l'équipe.

L'application PiloteurMaCommune, en cours de développement, donnera également accès à une messagerie instantanée, pour discuter en direct ou de façon asynchrone avec chaque membre des équipes projets.

L'outil facilite donc l'implication de l'ensemble des élus et agents dans les projets du mandat, permettant un pilotage collaboratif de la commune. PiloteurMaCommune est également un outil de formation des élus à l'ensemble des aspects de leur mandat ; la plateforme intègre le Campus des Élus, une plateforme de formation agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Un outil pour créer un nouvel engagement citoyen. Les élus peuvent également engager des citoyens et d'autres représentants de la société civile dans les projets de la commune via une application. Cet espace dédié leur permet de transmettre et de recevoir des informations en fonction de leurs sujets d'intérêts : propositions, photographies, besoins locaux. Ils peuvent également participer à des sondages et à des votes en ligne pour sélectionner des solutions proposées dans le cadre des projets de la commune. La suite permet ainsi d'impliquer les citoyens dans l'évolution des destinées de leur territoire et de leur donner la parole. Les élus peuvent créer une nouvelle relation citoyenne, dans une démarche participative : les citoyens sont impliqués dans les commissions et le diagnostic communal, et deviennent acteurs de l'évolution de leur commune. □

DOCUMENT 3

« Qu'est-ce que le SecNumCloud ? »

pro.orange.fr - 15/03/2024

Le SecNumCloud garantit la sécurité numérique des services cloud. C'est un critère que vous pouvez regarder au moment de choisir vos prestataires cloud. On vous explique.



Indépendant ou PME : quelle que soit l'envergure de votre entreprise, la **gestion de l'informatique** constitue un enjeu de premier plan. Vous avez besoin d'infrastructures solides pour éviter les pannes et de logiciels métiers performants pour gagner en productivité. Votre SI (Système d'Information) doit aussi vous permettre d'accéder facilement à vos données stratégiques... La sécurité, en outre, est une exigence centrale. En France, le référentiel d'exigences SecNumCloud de l'ANSSI vous offre des garanties élevées en matière de sécurité numérique et de protection des données. Nous vous expliquons ce référentiel.

Qu'est-ce que la qualification SecNumCloud de l'ANSSI ?

La qualification SecNumCloud, attribuée par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) au terme d'une procédure rigoureuse, s'adresse aux prestataires de **services cloud**. Un prestataire est qualifié à condition de respecter les exigences d'un référentiel très strict en matière de sécurité numérique et de gestion des données.

Zoom sur le haut niveau d'exigences de SecNumCloud 3.2

Les exigences du référentiel SecNumCloud portent aujourd'hui sur la sécurité technique et opérationnelle et également sur la sécurité juridique – selon le directeur général de l'ANSSI, Guillaume Poupard.

Pour bien comprendre :

- L'Europe s'est dotée d'un cadre réglementaire très contraignant en matière de protection des données personnelles.

- Les prestataires de services cloud établis en dehors de l'Europe sont soumis à des lois extra-européennes, beaucoup moins protectrices des données personnelles.
- La qualification SecNumCloud 3.2 de l'ANSSI est réservée aux prestataires établis en UE. Ces prestataires peuvent sous-traiter à des sociétés hors UE à condition que ces sociétés n'aient en aucun cas accès aux données protégées par les lois européennes.

Pourquoi et comment choisir un prestataire cloud SecNumCloud ?

Quand vous souscrivez une offre de services cloud auprès d'un prestataire certifié par le label SecNumCloud, vous êtes assuré de bénéficier d'un très haut niveau de sécurité à tous égards :

- Protection de **vos systèmes d'informations** en cas de cyberattaque.
- Confidentialité des données stratégiques de votre entreprise.

Sachez en outre que :

- La qualification est un processus long et exigeant : c'est un **gage de professionnalisme et de confiance** envers les prestataires qui s'y soumettent.
- Pour conserver la qualification SecNumCloud, les prestataires des entreprises doivent réussir des tests d'intrusion réguliers.

SaaS, IaaS et PaaS sont éligibles à la qualification. Vous pouvez donc bénéficier d'une sécurisation informatique optimale pour tous vos services cloud. Les prestataires communiquent sur leur qualification SecNumCloud : vous vérifiez aisément leur qualification gage de confiance.

SecNumCloud ou EUCS ?

SecNumCloud est une certification française, reconnue comme la plus exigeante en matière de sécurité pour un service cloud. Il est actuellement question, dans un enjeu d'harmonisation à l'échelle européenne, d'élaborer un référentiel européen en matière de sécurité dans le cloud : l'EUCS (European Cybersecurity Certification Scheme for Cloud Services).

Pour fournir des garanties élevées, l'EUCS se base sur les exigences SecNumCloud. Mais ce niveau d'exigences accru ne peut être atteint par tous les prestataires. C'est pourquoi l'Europe élaborerait un EUCS à plusieurs niveaux. Seul le niveau 3 +, le plus haut, correspondrait au référentiel SecNumCloud. L'avenir confirmera ou non ces hypothèses. Au moment de choisir son prestataire de solutions informatiques, le cas échéant, il faudra donc vérifier non seulement la certification EUCS, mais aussi le niveau d'EUCS.

Bleu, engagée pour un cloud de confiance

Bleu est une entreprise de services cloud créée par Orange et Capgemini. Pour garantir le plus haut niveau de sécurité, Bleu s'engage dans la démarche de qualification SecNumCloud 3.2 : elle vise l'obtention de la certification à l'horizon 2025.

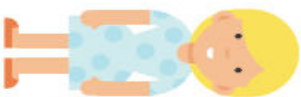
« Panorama des outils collaboratifs de l'université »

numerique.univ-lorraine.fr - 2025

Pour favoriser la communication à distance et le travail collaboratif entre ses personnels, l'Université de Lorraine propose une palette d'outils présentés sur le site du numérique : <http://u2l.fr/collaborer>

Ils répondent au plus près à vos besoins, vous garantissent un niveau de sécurité adapté et l'hébergement de vos données dans des datacenters de l'université ; que vous soyez maître de conférences comme Maria ou gestionnaire administratif comme Pierre, tous deux nouveaux personnels. Après avoir fait leurs premiers pas numériques à l'université (<http://u2l.fr/ppnum>), ils vont découvrir la spécificité de ces outils et leurs usages afin de les intégrer dans leurs pratiques professionnelles.

Maria doit coordonner la rédaction collective d'un article. Elle souhaite disposer d'une plateforme collaborative qui facilitera l'écriture partagée et la gestion des différentes versions de documents.



Pierre, quant à lui, démarre sa prise de fonction par la réalisation d'une enquête. Il doit aussi organiser des réunions à distance pour optimiser ses rendez-vous avec ses collègues d'autres sites de l'Université de Lorraine.

Tous deux peuvent trouver dans ce panorama quels outils collaboratifs utiliser.



numerique.univ-lorraine.fr



À NOTER

Le service de proximité de votre structure d'accueil <http://u2l.fr/assistance> peut vous accompagner dans le choix et l'appropriation de ces outils numériques. Des formations adaptées sont également à votre disposition : <http://formationdespersonnels.univ-lorraine.fr>.



UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Direction du Numérique

numerique.univ-lorraine.fr

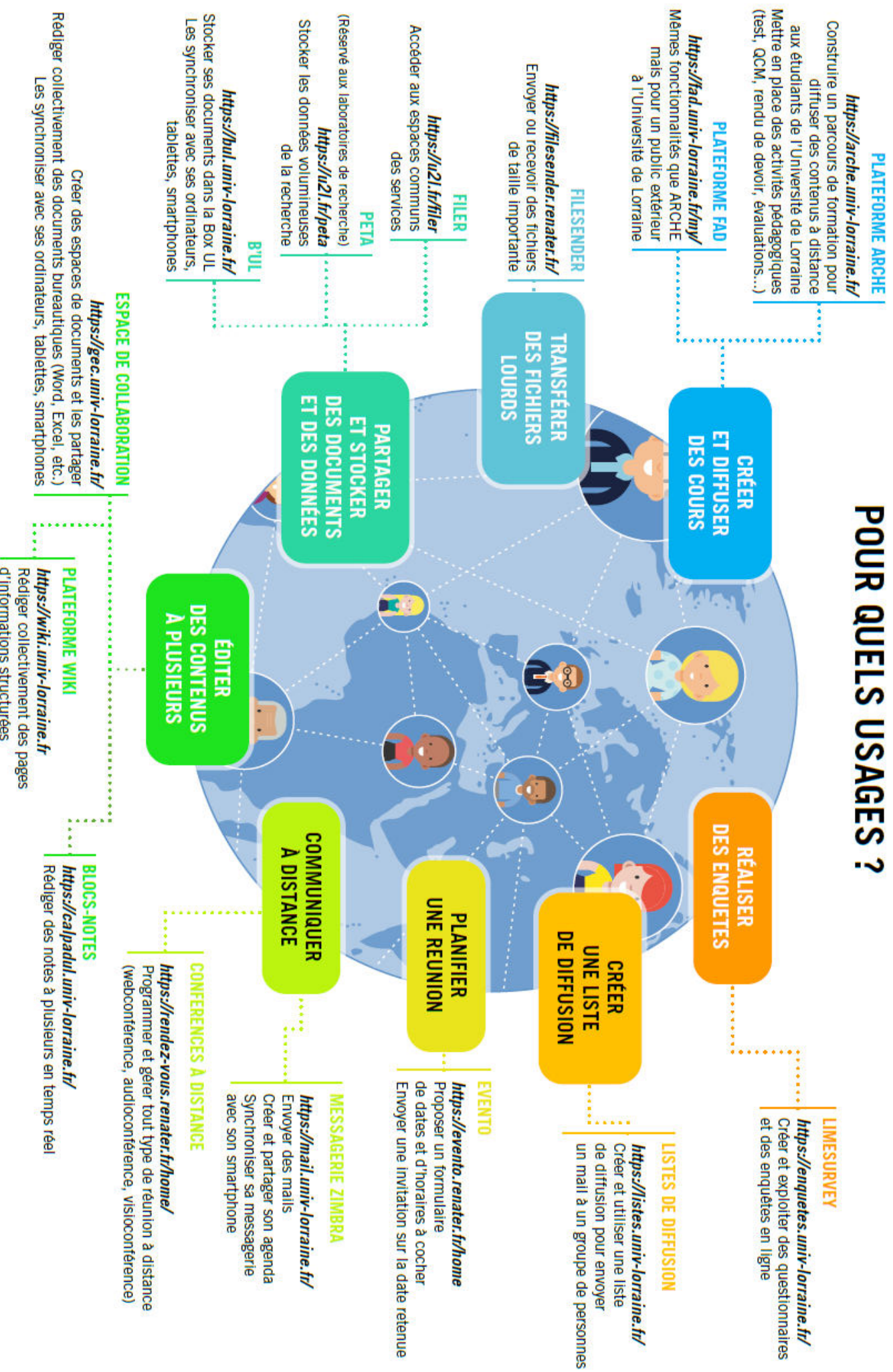
PANORAMA DES OUTILS COLLABORATIFS de l'université

À l'attention des personnels



UNIVERSITÉ DE LORRAINE

QUELS OUTILS COLLABORATIFS ? POUR QUELS USAGES ?



Accédez à tous ces services via votre ENT...

DOCUMENT 5

« Ces collectivités qui veulent s’émanciper des outils numériques US »

lagazette.fr - publié le 07/04/2025



La question de la dépendance numérique aux logiciels américains est reposée après les premiers pas tonitruants de Donald Trump, un président qui inquiète par-delà l’Atlantique.

Les responsables de la sécurité des systèmes d’information déplorent une très large dépendance des collectivités aux outils américains, malgré les garanties offertes.

La suite bureautique Microsoft 365, la plateforme collaborative Slack ou encore l’outil de visioconférence Google Meet... Autant de solutions informatiques proposées par des géants américains du numérique, qui sont regardées d’un autre œil en France depuis l’entrée en fonction de Donald Trump, le nouveau président des Etats-Unis.

« Aujourd’hui, c’est la douche froide », pointe Cyril Bras, l’ancien responsable de la sécurité des systèmes d’information de Grenoble Alpes métropole. « Une trop large dépendance aux outils et hébergeurs américains peut être un risque dans le cas d’une dégradation des relations avec les Etats-Unis », poursuit celui qui est désormais directeur « cybersécurité » de Whaller, une entreprise française qui prône des solutions basées sur un « web souverain et sécurisé ».

Solutions libres

Ces craintes reposent d’abord sur le stockage des données, embarquées la plupart du temps dans l’informatique en nuage. Or, que se passerait-il si Donald Trump « annonçait demain un décret présidentiel mettant à disposition de l’administration américaine les données des Européens hébergées » chez ses grands opérateurs ? s’interroge le vice-amiral d’escadre (2S) Arnaud Coustillière, le président du Pôle d’expérience cyber. Cette association, parrainée par le ministère des Armées, œuvre depuis Rennes pour le développement de la cybersécurité.

Autant de « questionnements qui confirment la justesse de nos choix », estime Stéphane Vangheluwe, le directeur général de Sitiv (syndicat intercommunal des technologies de l’information pour les villes, 7 communes, 210 000 hab., métropole de Lyon, Loire). Financé dans le cadre du Plan de relance, l’opérateur public de services numériques lyonnais finalise « Territoire numérique ouvert », son projet de mutualisation d’outils numériques basés sur des solutions libres, de la messagerie à la visio. « Ces outils vont nous permettre plus d’interopérabilité et de maîtrise des données. Ces dernières ne seront ainsi pas confiées à des grandes entreprises étrangères, utilisées alors par exemple pour alimenter des modèles d’intelligence artificielle », poursuit Stéphane Vangheluwe. Une démarche également initiée en Occitanie. Sur fond de renchérissement du coût des licences, la région espère, d’ici à 2029, s’affranchir des logiciels des grands du numérique, une façon de reprendre la main.

Ces initiatives restent cependant relativement isolées. Exemple avec les solutions bureautiques de Microsoft, une entreprise qui rappelle avoir pris l’engagement de conserver les données de ses clients européens au sein de l’UE.

Pas de volonté

Malgré la présence d'alternatives, le géant américain reste le leader incontesté du marché. « On nous annonce des alternatives formidables. Mais elles sont au même prix, voire plus chères si l'on prend en compte l'investissement en temps et en formation, sans compter le problème de leur interconnexion avec les logiciels métiers », remarque Damien Alexandre, responsable de la sécurité des systèmes d'information dans un opérateur public de services numériques.

Il y a également la facilité à adopter le standard mondial, sans risque pour le décideur, alors qu'il y a d'autres chantiers jugés prioritaires. Le danger est enfin relativisé. « La bureautique, ce ne sont pas forcément des données très sensibles, ce sont d'abord des données de travail », signale ainsi un directeur des systèmes d'information d'une ville francilienne.

Il manque surtout « une volonté des collectivités », relève Emmanuel Vivé, le président de Déclic, le réseau des opérateurs publics de services numériques. « En dix ans, je n'ai jamais eu un appel d'une collectivité me demandant un accompagnement pour passer sur un logiciel libre de traitement de texte », signale-t-il, déplorant également une « problématique mal comprise » des élus, faute d'engagement clair sur ce sujet de l'Etat.

Pas exemplaire

« Regardez ce qu'il s'est passé avec le Health Data Hub, ce projet français de plateforme de données de santé qui seront hébergées par Microsoft : même l'administration n'est pas exemplaire », rappelle d'ailleurs Fatima Chaoui-El Ouardi. « C'est paradoxal, car ce qui est clé dans l'informatique, ce sont les données. Nous ne pourrions pas avancer sans une réorganisation de la commande publique », conclut l'adjointe au maire de Rueil-Malmaison (78 200 hab., Hauts-de-Seine), également secrétaire nationale chargée du numérique pour Horizons, le parti d'Edouard Philippe.

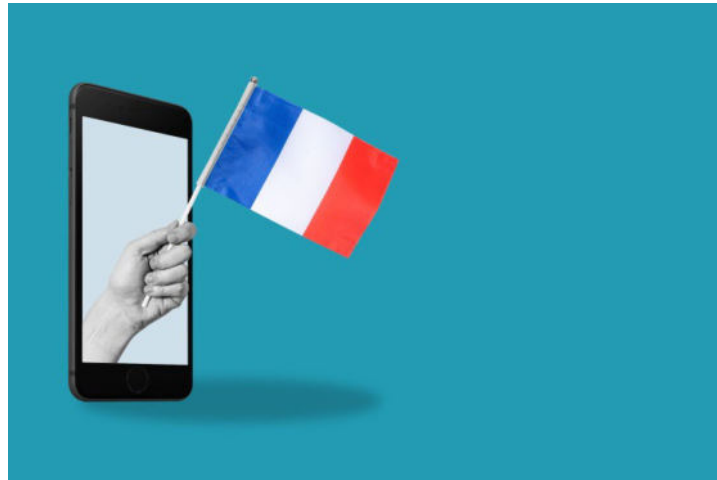
Focus : Les alternatives françaises

Grâce à l'argument du « souverain », plusieurs entreprises espèrent gagner des parts de marché dans le secteur des suites logicielles. Exemple avec ces trois solutions sélectionnées, en avril 2023, par la Banque publique d'investissement (BPI) dans le cadre de son appel à projets « Développement de suites bureautiques cloud de travail collaboratif ». Lancée en 2024, la suite collaborative Hexagone, conduite par l'éditeur Interstis, estime peser environ 2 % du marché des collectivités. « Nous avons désormais 1 400 clients, soit 750 000 utilisateurs », signale l'entreprise basée au Creusot à « La Gazette ». Concrètement, Hexagone rassemble les solutions de six autres entreprises, comme BlueMind et sa messagerie libre d'entreprise ou Outscale, un fournisseur de cloud sécurisé, pour proposer les outils bureautiques de base, de l'agenda à la gestion sécurisée des comptes. Des solutions qui s'appuient donc sur le logiciel libre, le tout pour un résultat comparable à la suite bureautique de Microsoft et un prix de 20 à 30 % moins cher, assure l'entreprise. « Le principal frein au changement, c'est la perspective de devoir arrêter d'utiliser un outil employé depuis toujours », pointe Loris Maurin, le directeur « marketing et communication ».

Interstis assure, pour rassurer ses futurs clients, que le périmètre fonctionnel est identique sur 80 points de comparaison. A charge également pour la société de convaincre les collectivités de passer par un prestataire bien moins établi que la firme cofondée par Bill Gates en 1975. Seconde solution repérée par la BPI, le projet « Collabnext », porté par l'éditeur de solutions collaboratives Jamespot. Lancé en fin d'année 2024, il rassemble en tout dix entreprises françaises, dont certaines également présentes dans l'Hexagone. Enfin, l'éditeur Wimi, à la tête d'un troisième consortium, propose également une suite du même nom. Elle vise, à la fois, à offrir une alternative aux géants du numérique tout en proposant de nouveaux services autour de l'écologie ou encore de la sécurité.

DOCUMENT 6

« Ville-la-Grand (74) fait le choix d'une alternative souveraine à Microsoft 365 » alliancy.fr - 24/06/2025



La commune de Haute-Savoie Ville-la-Grand adopte la suite collaborative Hexagone, développée par Interstis, pour renforcer sa cybersécurité et sa souveraineté numérique.

Ville-la-Grand, commune de 10 000 habitants en Haute-Savoie, devient la première à déployer officiellement la suite Hexagone, alternative française à Microsoft 365. Développée par Interstis dans le cadre d'un consortium lauréat du plan France 2030, cette plateforme vise à proposer une solution collaborative souveraine et sécurisée pour les collectivités territoriales. Déjà utilisatrice d'Interstis, la commune a élargi son usage à la suite Hexagone, désormais utilisée par une centaine d'agents municipaux. La décision s'inscrit dans une volonté affirmée de réduire la dépendance aux outils étrangers, dans un contexte de préoccupations croissantes autour de la cybersécurité et du traitement des données publiques.

La suite Hexagone séduit les collectivités

Lors d'une journée dédiée à la souveraineté numérique, la Maire Nadine Jacquier a souligné l'impact concret du projet dans le quotidien de l'administration locale, appuyée par les déclarations de la députée Virginie Duby-Muller. Pour les équipes techniques et RH, ce choix s'est aussi justifié par la rapidité du déploiement et la qualité de l'accompagnement. D'autres collectivités, comme la communauté de communes de la Vallée de Chamonix, ont entamé une démarche similaire, tout en notant les résistances au changement que peut susciter l'abandon d'outils bien établis. Hexagone équipe aujourd'hui environ 1 500 structures publiques en France. Le projet incarne un effort plus large en faveur d'un numérique souverain à l'échelle locale.

DOCUMENT 7

« Outils de travail collaboratifs : les 11 limites de la bureautique pour le contrôle de gestion »

blog.intis.coop - 08/07/2024



Contrôleur de gestion ou responsable d'une équipe, vous recherchez des solutions collaboratives pour vos tâches récurrentes ou pour piloter un projet ? Qu'il s'agisse de bâtir le budget, réaliser des analyses prédictives ou actualiser les reportings, **les outils bureautiques présentent des limites**. Hébergés sur un serveur de l'entreprise ou accessibles en ligne, les outils collaboratifs Google ou Microsoft pour ne pas les nommer s'avèrent décevants à l'usage.

Nous avons recensé dans cet article les 11 points bloquants majeurs de ces solutions. Mieux vaut se doter de réels **outils de travail collaboratifs**. Des logiciels du type BI ou EPM favorisent une communication de qualité dans l'entreprise, autour des données de la gestion.

Les limites des outils bureautique en matière de volumétrie de données

La quantité d'informations disponibles et à traiter ne cesse de grossir. Contrôleur de gestion, vous connaissez cette situation où les fichiers Excel ne parviennent plus à **digérer la volumétrie** que vous leur imposez. Passer en mode calcul différé avec la touche F9 ? Voilà la rustine classique à oublier pour la gestion de vos projets !

En poussant un peu le bouchon, les utilisateurs du contrôle de gestion peuvent devenir des **freins à la croissance et à l'innovation de l'entreprise**... Ils râlent sur le logiciel Excel. Ils imposent à leurs interlocuteurs de se limiter dans l'exploitation ou dans le stockage des données. Dans un tel schéma organisationnel, oubliez évidemment le big data ou des fonctions de data scientist.

Enfin, en persistant à **réaliser des tâches collaboratives sur tableur** avec beaucoup de données, vous souffrez de la lenteur. Que de temps perdu ! Ajoutons la difficulté à respecter les échéances. Or, vos clients internes attendent les documents et analyses pour avant-hier. Il devient donc urgent de dépasser Excel ou toute solution de bureautique, même gratuite.

Un travail en silo et un manque d'interconnexion avec les applications de l'entreprise

Les outils collaboratifs Microsoft ou Google vous promettent monts et merveilles ? Dans les faits, **le travail s'effectue en silo**. Chaque service de l'entreprise définit son propre périmètre réservé et pilote ses partages d'accès ou pas. Typiquement, ce mode d'organisation d'entreprise conduit régulièrement à recréer des fichiers dupliqués dans chaque département ou silo.

Ce cloisonnement entraîne l'émission de rapports ou tableaux de bord sur des données non unifiées. Le risque est une communication désordonnée, ou une perte de temps due au data crunching. Il peut aller jusqu'à la **remise en cause des KPI ou ratios**, en cas d'écarts, en fonction des sources d'information utilisées. Le contrôleur de gestion se retrouve alors au milieu de l'arène. Ces dysfonctionnements peuvent même malmener sa crédibilité. Pourtant, des solutions existent pour casser les silos bureautiques.

En outre, ces systèmes en silo manquent d'automatisme pour s'alimenter et se connecter aux autres logiciels et bases de données de l'entreprise. La création comme l'actualisation de tout rapport **demandent un travail souvent manuel**.

L'infobésité et les risques pour le travail collaboratif

La gestion documentaire et les échanges par mail peuvent conduire à une réelle infobésité. Ajoutons aussi le syndrome du FOMO (*fear of missing out*). Les collaborateurs ont peur de manquer quelque chose. Les échanges au sein de l'entreprise se multiplient. La quantité de données, messages, rapports, pièces jointes, etc. s'accroît. Comment parvenir à identifier la bonne information, utile et indispensable pour son poste ?



Ce phénomène génère une **explosion des messages** dans votre boîte mail. En quelques clics avec un outil bureautique, vous accédez certes aisément à ce mode de communication. Mais c'est contre-productif. Combien de fois avez-vous eu le sentiment de perdre votre temps ou de commencer vos tâches essentielles en fin de journée, quand le flux diminue dans votre messagerie ?

Ajoutons aussi l'**aspect peu écologique pour le travail collaboratif** de ces échanges de fichiers. Ils génèrent x téléchargements en local ou à des endroits multiples du serveur. À l'heure de la sobriété énergétique, la bureautique peut devenir un cauchemar, un vrai fléau.

La perte de temps dans la recherche de la bonne donnée ou information

C'est illusoire de penser que la bureautique facilite la tâche aux équipes en matière d'identification de la bonne information stockée sur un serveur. Même dans les plus petites équipes, quel contrôleur de gestion n'a pas **perdu des fichiers de travail** ? Qui n'a jamais découvert l'erreur trop tard et utilisé la mauvaise version ?

Enfin, oublions la **traçabilité des justificatifs** pour des écritures comptables, si vous alimentez des fichiers bureautiques tout au long de l'année. Les outils de dématérialisation offrent des fonctionnalités de recherche des informations tellement plus puissantes. Optez plutôt pour une **plateforme en ligne** ou pour l'accès immédiat aux pièces à partir du logiciel comptable. L'aspect collaboratif et interactif de ces outils s'avère supérieur à la bureautique.

Le manque de gestion du savoir et des connaissances

La bureautique ne constitue pas non plus le meilleur outil collaboratif pour piloter le **partage des informations** au sein des équipes financières. Pourtant, qu'il s'agisse des services comptabilité ou contrôle de gestion, la documentation et les procédures revêtent une importance de premier plan. Avec la bureautique pure, le risque de procédures et de workflows inadaptés ou non actualisés s'accroît par rapport à des supports natifs dans une application.

Ne parlons pas de la difficulté à remplacer au pied levé une personne absente, quand **la procédure écrite fait défaut ou reste introuvable**. C'est évidemment quand vous en avez besoin que le stockage du document s'effectue (à tort) sur un répertoire privé. Le collaborateur a omis de le déposer sur l'outil SharePoint de l'équipe. Ces situations sont légion dans toutes les entreprises et au sein de l'équipe gestion.

Quant au processus budgétaire, il implique aussi de guider tous les intervenants de l'entreprise, avec le planning des tâches, les informations à préparer, les règles à respecter, etc. La bureautique ne gagne pas non plus ce match, par rapport à des **outils collaboratifs du type EPM ou BI**.

Le travail collaboratif et le problème du versioning des fichiers et documents

La bureautique présente aussi le risque de démultiplier les versions de vos fichiers. Si vous réalisez vos budgets d'entreprise sur tableur, vous vivez cette difficulté chaque année. Vous savez combien c'est contre-productif de passer des heures à **identifier la bonne version**, l'ultime V12 bis du budget ! Ce sont pourtant les documents et données que vous devez utiliser pour le suivi budgétaire de (N+1).



Les équipes qui se répartissent les tâches sur des fichiers communs du type tableur subissent le **manque de productivité** que génère ce mode de travail collaboratif peu sécurisé. Malgré toutes les précautions dans le nommage des fichiers, les risques existent, même chez les meilleurs collaborateurs de l'entreprise.

Une sécurité insuffisante : un risque de perte ou de modification des données

Même si vous pensez maîtriser le partage de fichiers bureautiques à la perfection, la collaboration à plusieurs sur ce type d'outil s'avère peu sécurisée. Si vous donnez en outre accès aux fichiers en écriture à un utilisateur en dehors du service contrôle de gestion, la situation empire. Qui n'a jamais géré un projet, un budget, une tâche, avec un collègue **peu doué en bureautique ou maladroit** ?

Le risque, ce sont **les données effacées, perdues, modifiées**, etc. avec les conséquences qui s'ensuivent. Même si le contrôleur de gestion peut récupérer une version plus ancienne grâce à la sauvegarde du serveur, ces situations restent problématiques, voire hasardeuses.

Les erreurs de calcul des outils de travail collaboratifs du type bureautique

Collaborer avec la bureautique suppose souvent de saisir des informations manuellement ou de créer des formules de calcul complexes. Ajoutons aussi la gestion de bases de données sur tableur, à partir de l'import d'informations externes. Toutes ces manipulations chronophages constituent autant de sources d'erreurs. Or, qui dit erreur, dit perte de temps pour la corriger... à condition évidemment de l'avoir identifiée.

Le pire réside en effet dans la **persistance d'anomalies** dans les données exploitées ou saisies parce que vous ne les connaissez pas. Cette situation conduit à faire prendre de mauvaises décisions sur la base d'informations erronées. C'est une fois encore le risque de voir la crédibilité des équipes de gestion remise en cause.

La bureautique et la communication : un manque de traçabilité criant



C'est un des points qui rendent les outils bureautiques **les plus inadaptés à la collaboration** au sein des équipes d'une même entreprise. Certes, si plusieurs utilisateurs se servent d'un même fichier, des fonctionnalités permettent de tracer et de retrouver les versions précédentes. Mais la mise en œuvre de ce processus s'avère plutôt complexe.

En optant pour des solutions de business intelligence (BI) ou de gestion de la performance (EPM), le contrôle de gestion gagne en efficacité. Les informations de la base de données restent intangibles et les actions des utilisateurs se tracent.

Une gestion de la confidentialité des informations parfois délicate

Vous pensez que la bureautique collaborative comme Google Drive ou SharePoint de Microsoft vous garantit un **travail et un partage sécurisés** entre vous et les autres services ? Rien n'est moins sûr. Qui gère scrupuleusement les accès à ce type d'outils ? Avez-vous l'assurance que les règles de fonctionnement sont connues de tous ? Comment s'assurer de l'absence de copie pour un fichier confidentiel ? Des outils plus adaptés existent en matière de **console d'administration des droits et des accès** aux logiciels de gestion.

Les inconvénients des échanges et de la gestion de projet avec les outils collaboratifs à la mode

Même les entreprises de taille moyenne ou intermédiaire peuvent souhaiter déployer **des applications récentes** comme Slack, Trello, Notion, Asana ou Monday. Ce sont peut-être les aspects les plus positifs des outils bureautiques pour la communication inter et intra-équipe.

Pourtant, un outil du type portail intranet ou **espace de travail digital (workspace)**, risque de recréer des silos dans chaque service. Qui a accès à quoi et quand ? Quelles procédures appliquer et dans quels cas de collaboration ? Qui fait vivre les informations sur la plateforme ou messagerie en ligne ?

Les meilleurs outils de travail collaboratifs du marché vous séduisent peut-être. Ils vous promettent parfois la lune. Pourtant, à l'usage, les caractéristiques de ces logiciels s'adaptent mal aux projets d'une équipe contrôle de gestion.

D'autres outils de travail collaboratifs existent pour optimiser la gestion d'entreprise

Les contrôleurs de gestion ont besoin de **solutions collaboratives efficaces** (productivité) **et fiables** (sécurité). Le fait de s'équiper de la bureautique, même en mode collaboratif et sur le cloud, ne répond pas correctement aux exigences métier. D'une part, les équipes souffrent. Elles peinent à réaliser leurs tâches convenablement et dans les délais requis. D'autre part, la bureautique peut conduire à dévaloriser tout un service financier et remettre en cause sa crédibilité. Rien de pire pour une gestion collaborative et en ligne entre les divers services !

DOCUMENT 8

« Comment Acollab facilite la collaboration au sein d'une collectivité territoriale ? »

acollab.com - 2025

Avec ses 88 000 habitants et ses 11 communes, la **communauté d'agglomération Creil Sud Oise (ACSO)** doit faire face à des **défis collaboratifs importants**. Entre **mutualisation des services**, **gestion de projets transversaux** et **besoin de fluidifier la communication**, la collectivité a choisi **Acollab** pour simplifier son organisation et renforcer la coopération entre ses équipes.

Un service informatique mutualisé pour une organisation complexe

Le service informatique mutualisé de Creil Sud Oise est **au cœur du fonctionnement digital de la collectivité**. Ce service ne se limite pas à l'agglomération : il englobe les 5 communes, l'office de tourisme et gère un parc informatique bien plus vaste que celui d'une agglomération classique.

Concrètement :

- 10 agents informatiques, dont 6 opérationnels
- Une multitude d'applications à administrer, couvrant surtout deux grands champs de compétences : l'agglomération et les communes.

Les missions de la collectivité couvrent les compétences classiques : environnement, habitat, patrimoine, ce qui implique une gestion quotidienne de projets diversifiés.

Un besoin fort : un outil collaboratif simple et convivial

Avant Acollab, les équipes utilisaient principalement :

- Des **répertoires partagés** sur Windows, organisés en arborescence
- Des **fichiers Excel** partagés
- L'**e-mail** comme principal canal d'échange

Problème ?

- Un **manque d'interactivité et d'échanges en temps réel**
- **Peu de visibilité sur l'avancement des projets**
- Difficulté à identifier la bonne version d'un document

L'**objectif** était clair : **trouver une plateforme user-friendly**, plus moderne et plus engageante, capable de :

- **Mettre en commun** le quotidien et **les agendas**
- **Centraliser les projets et suivre leur avancement**
- **Mutualiser la veille documentaire**
- Faciliter l'animation de dispositifs (**partage d'idées, coordination** interservices)

Un exemple concret : la gestion des déchets par le service environnement nécessite une mutualisation des bibliothèques de ressources et une gestion de projet partagée.



Pourquoi Acollab ?

Creil Sud Oise a trouvé dans Acollab la réponse à ses enjeux de mutualisation et de collaboration. Depuis le déploiement de la solution, plusieurs directions ont adopté la plateforme, notamment la direction de la culture, qui l'utilise pour piloter son projet manga de A à Z grâce au Kanban Acollab.

Les fonctionnalités clés utilisées :

- **Partage documentaire simplifié**, avec versioning intégré
- **Gestion de projet visuelle**, avec colonnes et étiquettes colorées pour suivre les étapes
- Espaces de discussion pour chaque projet
- **Agenda partagé** pour coordonner les équipes

Aujourd'hui, l'outil est utilisé par différents services pour faciliter les échanges, donner de la visibilité sur l'avancement des tâches et affecter clairement les responsabilités.

Les bénéfices constatés

- Plus de **fluidité** dans les échanges entre services
- **Visibilité** accrue sur les projets et leurs étapes
- **Collaboration** renforcée, avec une meilleure implication des équipes
- **Mutualisation** efficace des informations et des ressources

Avec Acollab, Creil Sud Oise a franchi un cap dans la digitalisation de ses pratiques collaboratives, en offrant à ses équipes un espace convivial, intuitif et sécurisé.

DOCUMENT 9

« Outils collaboratifs : la ville d'Évian en mode projet »

lagazette.fr - 13/06/2022



Sous l'impulsion de madame le Maire, Josiane Lei, et du directeur général des services, Xavier Parisot, la commune d'Évian a rejoint la plateforme collaborative Interstis en février 2022. À la recherche d'un outil pour gérer leurs projets municipaux, la solution française leur a permis d'accompagner le changement organisationnel de leur collectivité.

Un suivi des projets parfois délaissé en collectivité

De nombreuses collectivités souffrent du manque de suivi de leurs projets. Les mails ou les notes manuscrites sont parfois la seule trace pour garder mémoire des dates de rendu, des objectifs fixés ou des évolutions budgétaires. Or, dans un souci d'utiliser aux mieux les ressources, et de rendre les organisations les plus efficaces possible, un suivi précis des projets est essentiel.

C'est pourquoi la ville d'Évian a fait le choix en 2021 de chercher un outil facilitant la gestion des projets municipaux. Car ces derniers sont foisonnants : grands travaux, plan de mobilité douce, événements culturels, etc. De plus, la ville déploie beaucoup d'énergie dans son plan d'actions municipales qui a complètement intégré l'ensemble des 17 objectifs du développement durable de l'agenda 2030 et de l'ONU. Cette démarche implique une grande transversalité et une agilité nouvelle dans la conduite de l'action publique.

Certaines villes utilisent des documents Excel ou Word pour avoir une traçabilité des projets, faire le point sur les tâches de chacun ou organiser le rétroplanning. D'autres, comme la ville d'Évian il y a quelques mois, restent au format papier, avec les parapheurs, les notes et post-it.

Les risques du mode projet sans outil dédié

Or ces deux méthodologies présentent plusieurs risques et inconvénients.

Tout d'abord, le premier danger identifiable est celui de la sécurité. En effet, l'envoi de documents sensibles, notamment par mail, ou pire, la transmission en format papier n'assure pas la confidentialité des notes échangées. Collègues trop curieux ou hackers professionnels, nul n'est à l'abri de fuite. Et les conséquences sont rarement anodines : perte de confiance, ralentissement des projets ou mairie totalement à l'arrêt : les exemples sont nombreux et poussent de plus en plus de collectivités à se pencher sur des solutions sécurisées.

Par ailleurs, le manque de traçabilité est un inconvénient majeur que les communes souhaitent de plus en plus faire disparaître de leur organisation. Il est indéniable que le bon suivi d'un projet assure sa réussite : définition précise des tâches de chacun, visibilité sur les deadlines, rappel des objectifs. Autant d'éléments

qui doivent être consultés régulièrement, modifiés, annotés au fil du projet. Malheureusement, l'envoi successif de différentes versions ou les corrections multiples sur la version papier d'un document rendent souvent le suivi complexe. Comment s'y retrouver parmi tous les tableaux Excel et l'énième version de la même note ?

Enfin, l'attention croissante apportée au développement durable par les collectivités les pousse à réduire les pratiques consommatrices d'énergie. C'est notamment le cas des impressions papier, mais aussi de l'envoi de mail. La multiplication des échanges par mail est en effet dévastateur pour le bilan carbone d'une collectivité. D'autant plus que l'habitude a été prise d'envoyer des mails pour la moindre chose : un « vu », « ok » ou « bien reçu » envoyé par mail est tout autant générateur de CO₂ qu'un message de plusieurs lignes.

Pourtant, afin d'assurer le suivi d'un projet, les échanges sont nécessaires. Quelle est la solution ?

Pourquoi se doter d'un outil de gestion de projet ?

Confrontée à ces questionnements, la mairie d'Évian a décidé d'agir. Sous l'impulsion de son directeur général des services, monsieur Parisot, la commune a cherché à se doter d'un outil de gestion de projet. L'objectif ? Donner de la visibilité à chacun des acteurs aussi bien interne qu'externe, assurer un meilleur suivi des différentes étapes, sécuriser le stockage des documents. En bref, offrir une vision à 360 du projet, partagée avec toutes les parties prenantes.

Car l'une des problématiques de la direction générale était aussi d'assurer la transmission des dossiers en cas d'absence ponctuelle ou définitive d'un agent. La question du stockage des données est effectivement fondamentale. Certaines collectivités pensent, à tort, que le stockage sur des serveurs internes est plus sûr, mais c'est un a priori erroné.

Alors, comment stocker ses données et donner un accès adapté à chacun ?

Le stockage papier n'est pas à privilégier : événements naturels qui peuvent réduire à néant des années de stockage (inondation, feu, etc.) ou situation sanitaire imposant le télétravail ont prouvé qu'il valait mieux opter pour une version dématérialisée.

Comme évoqué précédemment, le stockage sur des serveurs internes n'est pas à privilégier. La meilleure solution semble être le choix d'un outil hébergé sur un cloud de confiance. Le label SecNumCloud délivré par l'ANSSI assure à l'organisation qui l'utilise la protection de ses données.

Les outils du mode projet : gain de temps et efficacité

Après des recherches et des comparatifs, la ville d'Évian a opté pour la plateforme collaborative Interstis. Gestion de projet, stockage des données sur un serveur SecNumCloud, outils de communication, préservation de l'environnement : tout y est.

Plusieurs outils ont particulièrement attiré leur attention.

- Le tableau Kanban : il permet au chef de projet et à l'ensemble des parties prenantes de voir en un clic l'état d'avancement des différentes tâches. Avec les trois colonnes « À faire », « En cours » et « Terminé », il devient très aisé de mettre à jour, pour soi et le reste de l'équipe, le statut de la tâche attribuée. Il est tout aussi simple de s'attribuer une deadline, de faire valider un document par son N+1 ou de mettre des commentaires.

- Le Gantt permet quant à lui d'avoir de la visibilité dans le temps. Ce rétroplanning amélioré permet de visualiser les étapes successives sur une timeline recouvrant toute la durée du projet.
- La fiche projet est particulièrement intéressante pour avoir un résumé global du dossier en cours : budget, objectifs, étapes clés, pourcentage déjà accompli. Toutes ces informations sont indiquées dans la fiche projet. C'est un gain de temps précieux pour les personnes participant au projet mais aussi pour celles qui souhaitent rapidement avoir de la visibilité sans pour autant être active dans la mise en œuvre. Cette fonctionnalité peut être très utile pour partager de l'information avec des élus lors d'un bureau municipal par exemple. Ainsi, chacun peut suivre l'avancée du plan d'action municipal et connaître tous les chiffres clés.
- La revue de portefeuille projets est également très efficace pour ce type d'utilisation : elle donne une vision synthétique de l'ensemble des projets en cours. Cet outil est particulièrement apprécié par les exécutifs locaux : élus, direction générale ou cabinet.

Une plateforme complète et un accompagnement renforcé

La plateforme Interstis est donc un outil complet qui permet un travail collaboratif et en transversalité. La solution est à la hauteur des exigences de la ville d'Évian en matière de développement durable et de pilotage des politiques publiques.

Car au-delà des outils de gestion de projet, d'autres fonctionnalités viennent compléter la plateforme et la transforment en véritable bureau numérique : discussion instantanée, agenda partagé, outil de sondage, visioconférence, etc. Des outils qui fluidifient les échanges et réduisent la pollution numérique.

Le projet « Petite ville de demain » est notamment conduit avec Interstis. La plateforme permet de superviser, d'interagir, de gagner en transversalité et d'avoir une vision exhaustive du projet.

Bien évidemment, pour que le plus grand nombre adhère à ce nouvel outil, la prise en main devait être facile. C'est ce qui a achevé de convaincre la mairie d'Évian. La formation pour les administrateurs a également été d'une grande aide. D'autant plus que le service support est très disponible pour aider en direct chacun des utilisateurs.